

■ Gestion des sites naturels



Tous les milieux naturels ou semi-naturels sont notre patrimoine commun et pas seulement les sites considérés comme d'importance particulière au regard d'une classification régionale, nationale ou européenne.

Nous intervenons sur tout projet ou activité qui a un impact sur notre environnement : gestion d'espaces naturels [*considérés comme tels*], agricoles ou forestiers, réhabilitation de sites dégradés, implantations urbaines ou industrielles.

ALTHIS participe à chaque étape des projets, et assure des missions d'étude, de conseil ou de maîtrise d'œuvre :

- **Études préalables** : état des lieux, faisabilité écologique, économique, réglementaire, bases d'un bilan écologique, inventaires faune-flore-habitats naturels, diagnostic environnemental, étude d'impact environnemental étude d'incidence Loi sur l'Eau, recherche des espèces et habitats remarquables (Natura 2000)

- **Action** : dossiers réglementaires, recherche de financements, plan de gestion, réalisation d'aménagements

- **Suivi des résultats** : mise en place d'indicateurs, bilan écologique

A chaque étape, nous nous attachons à proposer une méthode de suivi des résultats fondée sur des indicateurs mesurables, qui permettent de s'inscrire dans une approche plus globale de "bilan écologique".

Les plans de gestion proposés sont concrètement opérationnels: le Maître d'Ouvrage gestionnaire du site dispose d'un planning chiffré dans lequel sont indiqués les coûts budgétés et les moyens à mettre en œuvre. Ce planning est actualisé chaque année et à chaque demande du gestionnaire.

Les engagements environnementaux à l'échelle de l'ensemble d'une collectivité ou d'une entreprise peuvent être formalisés dans le Système de Management environnemental qui est un **processus volontariste**.